



Livre vert sur le droit européen de la consommation : réponses françaises N°5

 **Télécharger**

 **Lire En Ligne**

[Click here](#) if your download doesn't start automatically

Livre vert sur le droit européen de la consommation : réponses françaises N°5

Bénédicte Fauvarque-Cosson

Livre vert sur le droit européen de la consommation : réponses françaises N°5 Bénédicte Fauvarque-Cosson

 [Télécharger Livre vert sur le droit européen de la consommati ...pdf](#)

 [Lire en ligne Livre vert sur le droit européen de la consomma ...pdf](#)

Reliure: Broché

Extrait

1. Approche législative générale

Question A1 : selon vous, quelle approche serait-il préférable d'adopter dans le contexte de la révision de la législation en matière de protection des consommateurs ?

Option 1 : une approche verticale consistant en la révision des différentes directives.

Option 2 : une approche mixte combinant l'adoption d'un instrument-cadre réglant les questions horizontales pertinentes pour l'ensemble des contrats de consommation et la révision des directives sectorielles existantes dans les cas où cela s'avère nécessaire.

Option 3 : le maintien du statu quo (absence de révision).

La question, si elle est envisagée sous le seul angle d'un choix entre les trois options exposées, n'appelle qu'une réponse sommaire, tant les arguments convergent vers l'option 2. La question, si elle englobe une réflexion sur la nature de l'instrument-cadre, appelle quelques remarques supplémentaires.

1. Le choix de l'approche mixte

Il n'est guère besoin de longs développements pour soutenir le choix d'une approche mixte, le Livre Vert étant lui-même complet sur, tout à la fois, les avantages de l'approche mixte et les inconvénients des deux autres options. Pour résumer, l'approche mixte permet un gain en cohérence, l'allégement du stock législatif, la simplification procédurale et une meilleure qualité de l'acquis. Toutes ces vertus concourent à l'allégement du coût juridique pour les entreprises et à la restauration de la confiance des consommateurs. Ces différents atouts de l'option 2 se traduisent, en négatif, en autant de défauts que présenteraient les deux autres options : incohérence et contradictions, lourdeur procédurale et législative et, en conséquence, obstacle au développement des échanges transfrontaliers.

Par ailleurs, si l'approche horizontale connaît, par ses vertus de codification et de simplification, la faveur actuelle des institutions européennes, son utilisation peut sembler plus justifiée encore en matière de protection du consommateur. En effet, la complexité d'une réglementation s'apprécie en fonction de la faculté de compréhension du destinataire de la norme. La cohérence et l'accessibilité d'une réglementation s'adressant aux consommateurs devraient, à cette aune, être renforcées. Ainsi, un projet français récent de réforme du droit de la consommation, pour ne pas avoir fait ce choix de mise en cohérence, a été critiqué par la doctrine française pour illustrer le «principe d'empilement» et de «spécialisation» législatifs.

2. L'instrument cadre

Le texte de la question traitée présente l'instrument-cadre comme «réglant les questions horizontales pertinentes pour l'ensemble des contrats de consommation». Le Livre Vert présente ailleurs ce même outil comme destiné à «la réglementation des caractéristiques communes»⁵. Ces «questions pertinentes» et «caractéristiques communes» sont détaillées au point 4.2, qui fait remonter dans l'instrument-cadre trois catégories de dispositions, chacune venant semer un trouble plus important sur la nature exacte de l'outil. Tout d'abord, l'instrument-cadre intégrerait les dispositions qui sont «communes» à toutes les directives : définition des notions fondamentales, durée des périodes de réflexion et modalités d'exercice du droit de rétractation. Cet ensemble s'inscrit dans la droite ligne du 1er Rapport annuel sur l'état d'avancement du droit européen des contrats et de la révision de l'acquis, qui faisait état d'un niveau horizontal destiné à traiter «notamment des définitions et des recours», puis de la possibilité de plusieurs instruments cadres qui

«fourniraient des définitions communes et régleraient les principaux droits et recours contractuels des consommateurs». Ce qui est commun dans cette première approche, c'est la présence de dispositions d'objet identique dans les différentes directives ; le mécanisme s'apparente dès lors à un recueil de définitions communes et une remontée de principes généraux communs, dégagés sur une base comparative.

L'instrument-cadre se rapproche ainsi d'une «boîte à outils» unifiant les thèmes communs aux différents textes communautaires de la matière, rétrécissant ainsi le risque de contradictions. Ce premier ensemble est certainement celui qui répond le plus directement aux ambitions qualitatives affichées dans le Livre Vert.

Présentation de l'éditeur

Le 7 février 2007, la Commission européenne a adopté le «Livre Vert sur la révision de l'acquis communautaire en matière de protection des consommateurs». Ce document, qui invite les parties intéressées à exprimer leur avis sur certaines options de révision de l'acquis en matière de protection des consommateurs, a suscité, dans toute l'Europe, de très nombreuses réactions. Il est vrai que l'enjeu est de taille : dans quelle mesure et par quelles voies faut-il unifier le droit de la consommation ? Quelle incidence cela aura-t-il sur le droit européen des contrats ?

Un groupe de travail a été spécialement constitué, au sein de la Société de législation comparée, pour répondre à toutes les questions soulevées par le Livre vert. Ce groupe, coordonné par Geneviève Viney, était composé (par ordre des réponses aux questions) de Pascale Deumier, Anne-Marie de Matos, Bénédicte Fauvarque-Cosson, Yves Picod, Denis Mazeaud, Vincent Perruchot-Triboulet, Arnaud Cermollacce, Olivier Deshayes, Hélène Davo, Philippe Brun (avec le Centre de droit privé et public des obligations et de la consommation de l'Université de Savoie), Guillaume Blanc-Jouvan, Thomas Piazzon, Yves-Marie Serinet.

Cet ouvrage publie également la réponse de la branche française du groupe Acquis communautaire dont la mission consiste à dégager des principes communs à partir du droit communautaire existant, en matière contractuelle, à travers l'analyse du droit primaire et surtout du droit dérivé. Cette réponse a été rédigée par Carole Aubert de Vincelles, Simon Chardenoux, Luc Grynbaum, Etienne Pataut, Elise Poillot, Judith Rochfeld, Hadi Slim, Sophie Stalla-Bourdillon, Laurence Usunier.

Download and Read Online Livre vert sur le droit européen de la consommation : réponses françaises N°5 Bénédicte Fauvarque-Cosson #O3UM0BJ2Z17

Lire Livre vert sur le droit européen de la consommation : réponses françaises N°5 par Bénédicte Fauvarque-Cosson pour ebook en ligne Livre vert sur le droit européen de la consommation : réponses françaises N°5 par Bénédicte Fauvarque-Cosson Téléchargement gratuit de PDF, livres audio, livres à lire, bons livres à lire, livres bon marché, bons livres, livres en ligne, livres en ligne, revues de livres epub, lecture de livres en ligne, livres à lire en ligne, bibliothèque en ligne, bons livres à lire, PDF Les meilleurs livres à lire, les meilleurs livres pour lire les livres Livre vert sur le droit européen de la consommation : réponses françaises N°5 par Bénédicte Fauvarque-Cosson à lire en ligne. Online Livre vert sur le droit européen de la consommation : réponses françaises N°5 par Bénédicte Fauvarque-Cosson ebook Téléchargement PDF Livre vert sur le droit européen de la consommation : réponses françaises N°5 par Bénédicte Fauvarque-Cosson Doc Livre vert sur le droit européen de la consommation : réponses françaises N°5 par Bénédicte Fauvarque-Cosson Mobipocket Livre vert sur le droit européen de la consommation : réponses françaises N°5 par Bénédicte Fauvarque-Cosson EPub

O3UM0BJ2Z17O3UM0BJ2Z17O3UM0BJ2Z17